

Initiatives ministérielles

Je pense qu'une bonne partie des amendements que nous avons proposés étaient valables, qu'ils rendraient le projet de loi conforme à la vision que nous avons du Canada. Mais quand on pense au chemin parcouru et à ce qu'il reste à faire, on se rend compte que la route est encore fort longue.

Il me faudrait trop de temps pour remercier tous ceux qui nous ont aidés dans ce processus dont l'objectif était, en toute justice, de défendre les intérêts de tous les Canadiens en améliorant la Loi sur la radiodiffusion.

En effet, je ne pourrais pas compter tous les témoins qui ont comparu devant nous, toutes les séances auxquelles j'ai assisté, tous les mémoires que j'ai lus, tous les avocats qui nous ont donné leur avis, tous les représentants de l'industrie qui ont fait du lobbying, tous les experts qui ont bien voulu contribuer à l'élaboration d'une meilleure loi sur la radiodiffusion.

Il ne faut pas oublier non plus les députés et le personnel des comités parlementaires de la présente législature et de la précédente, les membres du Comité permanent des communications et de la culture et des comités législatifs, qui nous ont aidé dans cette tâche. Je veux aussi remercier spécialement le secrétaire parlementaire, le député d'Edmonton-Sud-Ouest, qui en tant que porte-parole du gouvernement et, auparavant, en tant que président du Comité permanent, nous a toujours fourni des explications claires et sans ambiguïté sur ce projet de loi. Il a droit à son opinion comme nous avons droit à la nôtre. Il s'est rendu utile à plusieurs occasions, tout en restant entièrement dévoué à la cause du gouvernement.

• (1830)

Je veux remercier également Nancy Jean Waugh, ma conseillère juridique, pour son travail acharné et son dévouement. Elle s'est montrée empressée de servir et grandement engagée, a adopté une attitude exemplaire et a été d'une aide inestimable.

Je devrais aussi reconnaître les efforts de tous les Canadiens qui se sont déplacés pour participer au débat, qui ont envoyé des lettres, à moi et aux autres députés de tous les partis, sur ce chapitre de l'histoire de la radiodiffusion au Canada que le gouvernement semble vouloir clore aujourd'hui. Manifestement, ils s'intéressent assez à leur pays pour prendre la peine de s'asseoir et de rédiger une lettre.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi a des faiblesses importantes. Je vous rapporte les propos de M. Serge Gouin, président-directeur général de Télé-Métropole:

Par conséquent, je me joins à tous les autres représentants de l'industrie qui se sont présentés devant vous pour exprimer leurs préoccupations et vous demander de reporter l'adoption du projet de loi, afin que la version finale réponde vraiment à la situation dans ce secteur et qu'elle représente un changement heureux plutôt qu'un pas de géant en arrière.

Bref, le projet de loi laisse certains traits importants de la politique sans réponse. Il pourrait faire plus pour garantir que notre système offre une meilleure représentation du Canada pour les Canadiens, en présentant un contenu canadien plus important. Il pourrait faire plus pour empêcher les technologies étrangères d'arracher aux Canadiens leur système de radiodiffusion. Il devrait faire plus pour empêcher l'américanisation de tout ce qu'on voit à l'écran, de même que la balkanisation du système en régions. Il devrait mieux établir la Société Radio-Canada en tant que radiodiffuseur national ayant une vocation d'unification.

Mon parti et moi allons continuer de nous battre. Nous avons déclaré au tout début de la bataille qu'un projet de loi sur la radiodiffusion proposé par ce gouvernement devrait rester fidèle à ses origines, nous savons que c'est possible, et fidèle à une perspective du Canada qui remonte tout droit à l'époque où un gouvernement conservateur a créé la Société Radio-Canada.

Ce gouvernement a écouté par moments, mais d'autres fois, il a trouvé plus facile de dire non. Je pense qu'il a fait quelques erreurs évidentes. Pour dire les choses simplement, ce projet de loi a des faiblesses. Il ne permettra pas de garantir un système de radiodiffusion canadien pour l'avenir. Mais qu'on l'adopte tout de même. Il le sera puisque la dernière fois que je me suis renseignée, j'ai vu que le gouvernement avait toujours la majorité dans cette enceinte.

Je voulais simplement montrer que mes collègues et moi du Parti libéral avons fait tout ce que nous pouvions: nous avons étudié le projet de loi, écouté les témoins et proposé des amendements, pour tenter de l'améliorer, de mieux encadrer nos valeurs communes et d'accroître notre sens commun de l'unité nationale et notre idéal national. Si nous y sommes parvenus, même dans une très petite mesure, nos efforts n'auront pas été vains.

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): J'interviens à propos du projet de loi en question un peu à titre de remplaçant parce que, bien que je sois le nouveau critique pour les questions concernant les communications, les arts et la culture, une grande partie de l'étude